

Recommandations de vote sur les résolutions soumises à l'Assemblée Générale EDF du 15 mai 2018

N° résolution	Objet	Détail et commentaires éventuels	Consigne de vote
1	Approbation comptes 2017		POUR
2	Approbation comptes consolidés 2017		POUR
3	Affectation du résultat et fixation du dividende 2017 : Dividende abaissé à 0,46€/action, dividende majoré à 0,506 €/action. Suite acompte de 0,15 €/action, solde de 0,31€/action pour action ordinaire et 0,356 €/action pour celles bénéficiant du dividende majoré. Option pour le paiement en actions nouvelles de la totalité du solde.	Energie en actions note la proposition du CA d'un dividende en baisse et approuve le maintien de l'option de paiement en actions. Energie en actions regrette toutefois que l'option de choix du nombre d'actions arrondi à l'unité supérieure n'ai pas été retenue, ce qui permettrait à tous les actionnaires, quel que soit leur nombre d'actions, de pouvoir opter pour le paiement en actions.	POUR
A	Affectation du résultat et fixation du dividende 2017 – résolution alternative proposée par le Conseil de Surveillance du FCPE Actions EDF : Pas de dividende au titre de l'exercice 2017.	Energie en actions , association la plus importante d'actionnaires salariés du groupe EDF, mais non représentée au CS du FCPE, souligne le caractère irréaliste de cette proposition. Un acompte ayant en effet été versé fin 2017 , on voit mal comment l'entreprise pourrait obtenir un remboursement en cas d'adoption de cette résolution !	CONTRE
4	Paiement en actions des acomptes sur dividende –Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration	Energie en actions soutient cette proposition (en regrettant que l'arrondi à l'entier supérieur ne soit pas retenu).	POUR
5	Approbation convention réglementée : contrat de cession modifié relatif à l'acquisition de 75,5% de New NP (devenue Framatome)	En cohérence avec position prise par Energie en actions lors de l'AG 2017 (cette opération peut présenter des intérêts sur le plan industriel, et pour l'avenir du nucléaire, mais elle s'avère relativement coûteuse).	Abstention
6	Approbation convention réglementée : contrat de garantie conclu avec un syndicat bancaire	Energie en actions trouve élevé le montant des commissions versées au regard du risque réellement pris par les banques dans cette opération (augmentation de capital avec DPS, et une décote de 35 %).	CONTRE
7	Approbation rapport spécial CAC sur les conventions réglementées	Interrogation d'Energie en actions sur la non-prise en compte du protocole d'indemnisation liée à la fermeture anticipée de la centrale nucléaire de Fessenheim (cf. question écrite posée)	Abstention
8	Eléments de rémunération 2017 de Jean Bernard Lévy	Fixe de 450 k€ bruts /an, pas de part variable. JB. Lévy bénéficie d'avantages en nature et d'une indemnité de départ (6 ^{ème} résolution AG 19/5/15).	Abstention
9	Politique de rémunération 2018 du Président-Directeur Général de la Société (résulte principalement du Décret du 26/7/2012 relatif au contrôle de l'Etat sur les rémunérations des dirigeants d'entreprises publiques)	Energie en actions conteste l'absence de tout élément de rémunération variable, et rappelle son vote contre l'indemnité de départ (6 ^{ème} résolution AG 19/5/15) au motif notamment d'une condition de performance pas suffisamment exigeante (cf. Code Afep – Medef de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées)	CONTRE
10	Jetons de présence alloués au CA : Inchangé à 500 k€ sur 2018		Abstention

11	Ratification de la cooptation de Mr Gourdault-Montagne en qualité d'administrateur	Remplacement d'un administrateur représentant l'Etat actionnaire	Abstention
12	Autorisation conférée au CA à effet d'opérer sur les actions d'EDF	Résolution proposée pour satisfaire à plusieurs objectifs, dont d'éventuelle(s) opération(s) d'actionnariat salarié du groupe EDF.	POUR
A titre extraordinaire			
13	Délégation de compétence consentie au CA pour procéder à l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires		POUR
14	Délégation de compétence consentie au CA pour procéder à l'émission, par voie d'offre au public, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Opposition à cette résolution qui, contrairement à la précédente, supprime le droit préférentiel de souscription des actionnaires.	CONTRE
15	Délégation de compétence consentie au CA pour procéder à l'émission, par voie de placements privés, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	Opposition à une augmentation de capital qui ne serait ouverte qu'à des gestionnaires de portefeuille ou à un cercle restreint d'investisseurs.	CONTRE
16	Autorisation donnée au CA en cas d'émission d'actions avec suppression du DPS de fixer librement le prix de l'émission dans la limite de 10% du capital par an	Résolution liée aux 2 précédentes	CONTRE
17	Autorisation consentie au CA pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	Autorisation classique permettant dans le cadre d'une augmentation de capital d'ajuster le nombre de titres offerts.	POUR
18	Délégation de compétence consentie au CA pour augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfiques, primes ou toutes autres sommes dont la capitalisation serait admise		POUR
19	Délégation de compétence consentie au CA pour augmenter le capital social dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par la Société		Abstention
20	Délégation de compétence consentie au CA pour augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société	Réserve sur cette résolution qui permettrait d'éviter la convocation sur un projet d'apport spécifique d'une AG chargée de prendre connaissance du rapport du commissaire aux apports et d'approuver la valorisation des apports et leur intérêt stratégique	Abstention

21	Délégation de compétence consentie au CA pour augmenter le capital social au profit des adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers	Energie en actions approuve cette résolution, en souhaitant qu'elle soit effectivement mise en œuvre afin de relancer l'actionnariat salarié dans le groupe EDF	POUR
22	Délégation de compétence consentie au CA pour procéder à des augmentations de capital réservées à des catégories de bénéficiaires avec suppression du droit préférentiel de souscription	Energie en actions approuve cette résolution permettant de réaliser des opérations d'actionnariat salarié, tout en regrettant la restriction pour les anciens salariés aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	POUR
23	Autorisation à donner au CA pour réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues	Résolution classique	POUR
24	Modification de l'article 13 des statuts	Durée de 4 ans du mandat des administrateurs, avec renouvellement par moitié tous les 2 ans des administrateurs élus par l'AG : disposition permettant de contribuer à une certaine continuité dans la composition du CA	POUR
25	Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités		POUR

Association Energie en Actions, Immeuble EDF - Carré Vert, 45 Rue Kléber, 92300 LEVALLOIS-PERRET

contact.energieenactions@gmail.com <http://www.energie-en-actions-edf.fr>

Association créée en 2006, suite à l'ouverture du capital d'EDF, Energie en actions est la plus importante association d'actionnaires salariés du groupe EDF. Elle a pour objet de défendre les intérêts du Groupe et de ses actionnaires, salariés et anciens salariés, en toute indépendance tant vis à vis de la Direction de l'entreprise que des organisations syndicales, et quel que soit leur mode de détention d'actions EDF.

Défendre les actionnaires salariés, c'est défendre la valeur de l'action EDF à travers une stratégie de développement durable du groupe EDF créatrice de valeur dans la durée, et promouvoir la distribution d'un dividende conforme aux normes du marché.

Energie en actions souhaite que l'actionnariat salarié se développe à EDF et qu'il devienne un élément moteur dans l'association des salariés et anciens salariés à la performance de l'entreprise. L'association veut rassembler tous ceux et celles qui partagent ces positions.